



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°69-2023-184

PUBLIÉ LE 25 AOÛT 2023

Sommaire

63_DIR_Direction Interdépartementale des Routes du Massif-Central /

69-2023-08-25-00002 - Subdélégation de signature octroyée par Monsieur Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif-Central, à certains de ses collaborateurs - administration générale (13 pages)

Page 3

69-2023-08-25-00001 - Subdélégation de signature octroyée par Monsieur Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif-Central, relative à l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire et de pouvoir adjudicateur (7 pages)

Page 17

63_DIR_Direction Interdépartementale des
Routes du Massif-Central

69-2023-08-25-00002

Subdélégation de signature octroyée par
Monsieur Olivier JAUTZY, directeur
interdépartemental des routes Massif-Central, à
certains de ses collaborateurs - administration
générale



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A R R Ê T É n° 2023 – DIRMC – 0037

**Portant subdélégation de signature de M. Olivier JAUTZY,
Directeur interdépartemental des routes Massif Central,
à certains de ses collaborateurs**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le directeur interdépartemental des Routes Massif Central,

VU :

- le code général des collectivités territoriales,
- le code général de la propriété des personnes publiques,
- le code du domaine de l'État,
- le code de justice administrative,
- le code des postes et communications électroniques,
- le code de la route,
- le code de la voirie routière,
- la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, codifiée par l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 au sein de la partie législative du code général de la fonction publique,
- la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, codifiée par l'ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 au sein de la partie législative du code général de la fonction publique,
- la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République,
- la loi n° 2014-809 du 13 août 2014 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales,
- la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,
- le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,
- le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État,
- le décret n° 2006-304 du 16 mars 2006 modifié portant création et organisation des directions interdépartementales des routes,

- le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité,
- le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration,
- le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 modifié portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives,
- le décret du 30 mars 2022 en Conseil des ministres portant nomination de Mme Vanina NICOLI en qualité de préfète, secrétaire générale de la préfecture du Rhône, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône,
- le décret du 11 janvier 2023 en Conseil des ministres portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfète du Rhône (hors classe),
- l'arrêté interministériel en date du 29 mai 2006 portant constitution des directions interdépartementales des routes,
- l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État,
- l'arrêté du 26 décembre 2019 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion des agents placés sous son autorité,
- l'arrêté du ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires du 12 juillet 2023 portant attribution à M. Olivier JAUTZY, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, des fonctions de directeur interdépartemental des routes Massif Central, à compter du 1^{er} août 2023,
- l'arrêté préfectoral n° 69-2022-08-22-00004 du 22 août 2022 portant organisation de la direction interdépartementale des routes Massif Central ,
- l'arrêté préfectoral n° 69-2023-08-21-00010 du 21 août 2023 de la préfète coordonnatrice des itinéraires routiers portant délégation de signature à M. Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif Central, pour les compétences d'administration générale et de domaine routier,

Sur proposition du secrétaire général,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}: En application de l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 69-2023-08-21-00010 portant délégation de signature à M. Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif Central, le présent arrêté a pour objet de définir les subdélégations consenties par M. Olivier JAUTZY à ses collaborateurs.

ARTICLE 2 : Subdélégation est donnée, pour tous les domaines référencés à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 69-2023-08-21-00010 à M. le directeur adjoint de la direction interdépartementale des routes Massif Central, désigné nominativement en annexe n°1, sous réserve des dispositions de l'article 2 de l'arrêté préfectoral susmentionné.

ARTICLE 3 : Subdélégation est donnée aux personnes désignées nominativement en annexe n° 1, pour les domaines définis en annexe n° 2 du présent arrêté, sous réserve des dispositions de l'article 2 de cet arrêté préfectoral.

Les références réglementaires des domaines sont précisées à l'article n° 1 de l'arrêté préfectoral n° 69-2023-08-21-00010 du 21 août 2023.

ARTICLE 4 : M. le Directeur interdépartemental des routes, M. le Secrétaire général, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

Fait à Clermont-Ferrand, le 25 août 2023

Pour la Préfète et par délégation,

Le Directeur interdépartemental des Routes
Massif Central

Signé : Olivier JAUTZY

ANNEXE N°1 à l'arrêté 2023-DIRMC-0037
Titulaires de la subdélégation de signature

Directeur adjoint		
Siège	MARQUET Thierry	Directeur adjoint
Secrétariat général		
Siège	PERRIN Guillaume	Secrétaire général
	PALMAS Loic	Responsable des ressources humaines/Adjoint au SG
Chefs de services et leurs adjoints		
Siège	BRUNEL Christophe	Chef du département méthodes et qualité (DMQ)
	BICILLI Véronique	Cheffe du département politiques de l'entretien et de l'exploitation
	MIRAMAND Stéphanie	Bureau affaires juridiques commande publique – Adjointe au chef de DMQ
	MARIOT Pascal	Bureau patrimoine routier et immobilier – Adjoint à la Cheffe de DPEE
District Nord	AMOSSE Rémi	Chef du district Nord
	BAEHR Marion	Adjointe au chef du district Nord
District Centre	TIGNOL Olivier	Chef du district Centre
District Sud	TARRIEU Jean-Marc	Chef du district Sud
	BAMBUCK-PISTOL Jean Michel	Adjoint au chef du district Sud
Responsables territoriaux		
District Centre	COSTE Eric	Responsable territorial 43 - 07
	RAOUX Pascal	Responsable territorial 15 - 46 - 48
Chefs d'unités et maîtrise parc		
DMQ	CAYLA Sophie	Bureau amélioration continue et développement Durable
	ASTRUC Olivier	Chef du parc
	BRANGER Catherine	Parc bureau moyens opérationnels
	TIVEYRAT Pascal	Maîtrise parc
	TRAUCHESSEC Alain	Maîtrise parc
	PRIVAT Gilles	Maîtrise parc
	CARRY Sylvain	Maîtrise parc
DPEE	CARLE Philippe	Bureau exploitation sécurité équipements
	ROFFET Yvan	Bureau tunnels trafic information – sécurité routière
	BARADUC Cathy	Bureau administratif et secrétariat
	ROUZAIER William	Bureau maîtrise d'ouvrage
	COTARD Jérôme	Bureau patrimoine ouvrages d'art
	OSTY Jean-Philippe	Bureau systèmes informatiques et bureautique

Chefs d'unité et maîtrise Parc		
Secrétariat Général	FALGOUX Damien	Bureau finances budget moyens généraux
	GONDOL Stéphanie	Bureau sécurité prévention
District Nord	CHAMPIN Laurence	Responsable du centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT)
	BAUFRETON Benoît	Responsable du bureau maintenance des équipements dynamiques
	BOULET Michel	Responsable du bureau de gestion
	VENRIES Nicolas	Responsable du bureau technique
	REVERSAT Jean-Pierre	Responsable du pôle exploitation
District Centre	ROLLAND Stéphane	Responsable du bureau technique
	VEROTS Jean-Pierre	Responsable du bureau de gestion
District Sud	CAUMES Francis	Responsable du bureau de l'exploitation (incluant le CIGT)
	TUELEAU Eric	Responsable du bureau maintenance réseaux énergie
	PANAFIEU Magali	Responsable du bureau de gestion
	MARTY Frédéric	Responsable bureau de l'ingénierie et du patrimoine
Chefs de centre d'entretien et d'intervention (CEI)		
District Nord	JOB Gilles	Chef du CEI d'Issoire
	MAURANNE Mickaël	Chef du CEI de Saint-Flour
	RESCHE Jean-Claude	Chef du CEI de Massiac
	SALLES Didier	Chef du CEI de Saint-Chély d'Apcher
	MALON Vincent	Chef du CEI d'Antrenas
District Centre	OUILLOIN Alain	Chef du CEI de Monistrol/Loire
	LEMORE David	Chef du CEI de Langogne
	TRÉMOULET Gilles	Chef du CEI de Mende
	MASCLAUX Jérémy	Chef du CEI de Labégude
	JARLIER Ludovic	Chef du CEI de Brioude
	MAZOYER Nicolas	Adjoint au chef du CEI de Brioude
	RIVET Joël	Chef du CEI de Cussac – Le Puy
	RODRIGUEZ Jean-Baptiste	Chef du CEI de Saint Mamet
PRATOUSSY Benoît	Chef du CEI de Murat	
District Sud	GELIBERT-PONE Philippe	Chef du CEI de Clermont l'Hérault
	AVISSE Olivier	Chef du CEI de Servian
	CLARISSAC David	Chef du CEI de La Cavalerie
	SCHWARTZENBERG Sylvain	Chef du CEI du Caylar (par intérim jusqu'au 31/08/2023, puis chef de CEI à/c du 01/09/2023)
	VALESCANT Karine	Cheffe du CEI de Montarnaud
	MARTY Stéphane	Chef du CEI Séverac-le-château

ANNEXE N°2 à l'arrêté 2023 DIRMC 0027

Domaines de subdélégation

I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE		Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoints
a) Personnel						
Recrutements	Ouverture des concours et examens professionnels pour le recrutement des personnels à gestion déconcentrée	X				
	Recrutement de vacataires	X				
	Recrutement des agents et chefs d'équipe exploitation des travaux publics de l'État (TPE)	X				
	Recrutement sur contrat de travailleurs handicapés ayant vocation à être titularisés en tant qu'adjoint administratif ou dessinateur	X				
Nominations Mutations	Nomination des ouvriers des parcs et ateliers (OPA)	X				
	Nomination des personnels non titulaires	X				
	Nomination des dessinateurs, des agents administratifs et adjoints administratifs, des agents et chefs d'équipe exploitation des TPE	X				
	Affectation à un poste de travail des fonctionnaires énumérés à l'arrêté du 26/12/2019 lorsque cette mesure n'entraîne ni changement de résidence ni de modification de la situation des agents notamment au regard des fonctions	X				
	Affectation à un poste de travail des agents non titulaires, de toutes catégories, affectés à la direction interdépartementale des routes Massif central, si elle n'entraîne ni changement de résidence ni de modification de la situation des agents notamment au regard des fonctions	X				
	Mutations des agents de catégorie C administratifs, techniques ou d'exploitation entraînant ou non un changement de résidence, qui modifient la situation de l'agent	X				
Gestion	Gestion des ouvriers des parcs	X				
	Gestion des personnels non titulaires et des vacataires	X				
	Gestion des dessinateurs, agents administratifs et adjoints administratifs, à l'exclusion de l'établissement des tableaux d'avancement et des listes d'aptitude	X				

a) Personnel		Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoints
Gestion	Gestion des agents et chefs d'équipe d'exploitation des TPE	X				
	Constitution des CAP locales compétentes pour les dessinateurs, les agents et adjoints administratifs, les personnels d'exploitation des TPE	X				
	Attribution et gestion des postes relevant de la nouvelle bonification indiciaire	X				
	Pour les membres des corps des SACDD et TSDD, les décisions relatives aux avancements d'échelon	X				
Positions	Octroi de disponibilité d'office et de droit des fonctionnaires en application du décret n° 85-986 du 16/09/1985 modifié - à l'expiration des droits statutaires à congé de maladie - pour donner des soins au conjoint, à un enfant ou à un ascendant - pour élever un enfant âgé de moins de huit ans - pour donner des soins à un enfant à charge, un conjoint ou un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne - pour suivre le conjoint lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions du fonctionnaire.	X				
	Détachement et intégration après détachement des agents de catégorie C administratifs, Techniques et exploitation autres que ceux nécessitant un arrêté ou accord interministériel, réintégration	X				
	Détachement sans limitation de durée prévu aux articles 7 et 8 de la loi n° 2009-972 du 26/10/2009	X				
	Mise en disponibilité et réintégration de ces agents sauf cas nécessitant l'avis du comité médical supérieur	X				
	Décisions de cessation définitive de fonctions (retraite, acceptation de démission) des agents de catégorie C administratifs, techniques et exploitation	X				
	Décision de reclassement pour inaptitude à l'exercice des fonctions des agents de catégorie C administratifs, techniques et exploitation	X				
	Décision de maintien en activité au-delà de la limite d'âge des agents de catégorie C administratifs, techniques et exploitation	X				

a) Personnel		Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoints
Temps partiel	Autorisation d'exercer des fonctions à temps partiel, y compris pour des raisons thérapeutiques, et retour dans l'exercice des fonctions à temps plein	X				
	Octroi d'un temps partiel de droit pour raisons familiales	X				
Télétravail	Autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail	X				
Accidents	Établissement des droits des victimes d'accidents de service et leurs ayants droits	X				
	Décisions prononçant l'imputabilité au service d'un accident, à l'exception de ceux survenus aux chefs de services déconcentrés	X				
	Congé pour invalidité temporaire imputable au service	X				
Avancement	Décision d'avancement d'échelon, nomination au grade supérieur en exécution du tableau, promotion au groupe de rémunération immédiatement supérieur de ces agents	X				
Congés, autorisations spéciales d'absence, aménagements et facilités d'horaires	Octroi et renouvellement aux agents non titulaires des congés pour : ➤ élever un enfant de moins de 8 ans ou atteint d'une infirmité exigeant des soins continus ➤ raisons familiales	X				
	Attribution des congés annuels, bonifiés, congés de maladie ordinaire, autorisation d'absence	X	X	X	X	X
	Octroi aux agents des catégories A, B et C, des congés pour naissance d'un enfant	X				
	Octroi et renouvellement aux fonctionnaires et non titulaires du congé parental	X				
	Autorisations d'absence pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde	X	X	X	X	X
	Autorisation spéciale d'absence pour la participation aux travaux des assemblées électives et aux organismes professionnels des agents de catégories A, B et C	X				
	Autorisation spéciale d'absence pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique : décharges d'activité de service	X	X			
a) Personnel		Secrétaire	Chefs de	Responsables	Chefs d'unités	Chefs de CEI et

Congés, autorisations spéciales d'absence, aménagements et facilités d'horaires	Autorisation spéciale d'absence pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique : participation aux bureaux sur le plan local, régional ou national	X	Responsable du bureau SG/BRH				
	Congé pour maternité, paternité ou adoption, de solidarité familiale, de présence parentale, des personnels de catégories A, B et C	X					
	Octroi ou renouvellement aux stagiaires des congés sans traitement et du congé postnatal en application	X					
	Congé pour formation syndicale, pour participer aux activités des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et associations sportives et de plein air légalement constituées, destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement des cadres et animateurs	X					
	Congé de formation professionnelle, de validation des acquis de l'expérience, de bilan de compétence	X					
	Octroi aux fonctionnaires de congés à plein traitement susceptibles d'être accordés aux fonctionnaires réformés de guerre	X					
	Octroi et renouvellement aux fonctionnaires des congés occasionnés par accident de service, ainsi qu'aux stagiaires, des congés de longue maladie, des congés de longue durée, du mi-temps thérapeutique après congé de longue durée ou de longue maladie et réintégration dans le service d'origine à l'exception de ceux qui nécessitent l'avis du comité médical supérieur	X					
	Octroi aux agents non titulaires de l'État des congés pour maladie contractée dans l'exercice des fonctions ou pour maladie professionnelle	X					
	Octroi aux agents non titulaires des congés de grave maladie et réintégration dans le service d'origine et des congés de maladie sans traitement	X					
	Octroi des autorisations spéciales d'absence pour fêtes religieuses de différentes confessions et autres commémorations	X	X	X	X	X	
	Décisions relatives à la gestion des jours de réduction du temps de travail	X	X	X	X	X	
a) Personnel			Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoint
Congés, autorisations spéciales d'absence, aménagements et facilités	Octroi d'aménagements d'horaires et facilités d'horaires (femmes enceintes, travailleurs handicapés, rentrée scolaire, don du sang...)	X					

d'horaires							
Compte épargne-temps	Décisions relatives à l'ouverture, la fermeture et la gestion d'un compte épargne-temps	X			Responsable du bureau SG/BRH		
Compte personnel de formation	Décisions relatives à la gestion du compte personnel de formation et aux périodes de professionnalisation	X					
Autorisations extra-professionnelles	octroi aux agents des catégories A, B et C des autorisations d'exercer une profession extra-professionnelle en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> les enseignements donnés dans les établissements dépendant d'une collectivité publique ou privée les expertises faites à la demande d'une autorité administrative ou ordonnée à l'occasion d'une action en justice, par les tribunaux judiciaires ou administratifs 	X					
	Décisions relatives à l'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités	X					
Sanctions disciplinaires	Décision de suspension de fonction en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales (hors administrateurs civils)	X					
	Instruction de la procédure et décision prononçant, en matière disciplinaire, les sanctions de l'avertissement et du blâme en ce qui concerne certains personnels de catégorie A et B, ainsi que les contractuels et toutes sanctions prévues à l'art. L. 533-1 du code général de la fonction publique pour les personnels de catégories C, après communication du dossier aux intéressés	X					
	Sanctions disciplinaires du deuxième au quatrième groupe pour les agents du corps des adjoints administratifs	X					
	Sanctions disciplinaires du premier groupe, à l'exception du corps des administrateurs civils	X					
a) Personnel			Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoints
Maintien dans l'emploi	Établissement des listes de personnels dont le maintien dans l'emploi peut être requis en cas de grève, pour assurer la continuité du service public	X					
	Notification individuelle à adresser aux personnels placés sous son autorité, tenus à demeurer à leurs postes pour assurer un service minimum en cas de grève.	X	X	X	X	X	
Missions	Établissement des ordres de mission sur le territoire national	X	X	X	X		
	Établissement des ordres de mission internationaux valables pour les déplacements d'une journée	X					

Prestations	Attestations permettant aux agents de bénéficier des prêts à taux bonifié du ministère	X				
Régime indemnitaire	Notification des décisions d'attribution de primes – notification des décisions prises dans le cadre de la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep)	X				
b) Gestion du patrimoine						
	Tous actes de gestion des bâtiments de l'État affectés à la Direction Interdépartementale des Routes	X	D P E E			
	Concession de logements	X	D P E E			
	Procès verbaux de remise des matériels et mobiliers au service des Domaines	X	D M Q			
	Conventions de location d'immeuble (bâtiment + terrain) de toute nature	X	X			
c) Ampliations						
	Ampliations des actes et documents relevant des activités du service	X				
d) Responsabilité civile						
	Règlements amiables des dommages causés à des particuliers	Chefs de districts, Chef de DMQ, Responsable du bureau AJCP				
	Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de circulation					
e) Contentieux			Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc Chefs de CEI et adjoints
	Présentation d'observations orales dans le cadre des recours introduits contre les actes de gestion des personnels de catégorie C, des personnels d'exploitation et des ouvriers de Parc	Chef de DMQ, Responsable du bureau AJCP				
	Présentation d'observations orales dans le cadre des recours introduits contre les décisions relatives au personnel à gestion déconcentrée					
	Présentation d'observations orales dans le cadre des recours concernant les actes, conventions et marchés publics passés par la DIR Massif central dans le cadre de ses domaines de responsabilité					
	Mémoires en défense et notes en délibéré destinées aux juridictions administratives de première instance					
	Présentation d'observations orales dans le cadre des recours concernant des opérations dans lesquelles la DIR Massif central a assuré une mission de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de conduite d'opération					

f) Conventions – mutualisations

Signature et mise en œuvre des conventions de mutualisation inter-services, notamment pour la création des centres supports mutualisés entre la DIR Massif Central et certains services du ministère de la Transition écologique ou d'autres services publics.	X				
Signature des actes et conventions en matière de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, passés entre la DIR Massif central et une autre personne morale de droit public (service public ou établissement public)	X	X			
Convention d'occupation de terrain dont la DIR est le bénéficiaire	X	X			
Toute convention d'entretien, d'exploitation ou de gestion du domaine routier	X	X			
Convention de fonds de concours	X	X			

II - GESTION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER NATIONAL NON CONCÉDÉ	Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territoriaux	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoints
Délivrance des permissions de voirie, accords d'occupation, des autorisations et conventions d'occupation temporaire, et de tous les actes relatifs au domaine public routier	X	X	X		
Autorisation d'emprunt du sous-sol par des canalisations diverses, branchements et conduites de distribution, d'eau et d' assainissement, de gaz et d' électricité, de lignes de télécommunication, de réseaux à haut-débit et autres réseaux.	X	X			
Autorisation et renouvellement d'implantation de distributeurs de carburant sur le domaine public	X	X			
Délivrance, renouvellement et retrait des autorisations d'emprunt ou de traversée des routes nationales non concédées par des voies ferrées industrielles	X	X			
Délivrance des alignements individuels et des permis de stationnement, sauf en cas de désaccord avec le Maire de la commune concernée lorsque la demande intéresse une agglomération ou un autre service public	X	X	X		
Protocoles d'accords amiables pour les dommages de travaux publics et les accidents de véhicules	X	X			
Délivrance des cartes de commissionnement	Cheffe de DPEE et SG				
III - AFFAIRES GÉNÉRALES	Secrétaire général	Chefs de service et adjoints	Responsables territorial	Chefs d'unités et maîtrise Parc	Chefs de CEI et adjoints
Remise à l'administration des domaines de terrains devenus inutiles au service	X				
Autorisation de conduite des véhicules	X	X			
Autorisation de conduite des engins en sécurité	X	X			
Habilitations électriques	X	X			
Approbations d'opérations domaniales	X				
Représentation devant les tribunaux administratifs	Chef de DMQ Responsable du bureau AJCP				

63_DIR_Direction Interdépartementale des
Routes du Massif-Central

69-2023-08-25-00001

Subdélégation de signature octroyée par
Monsieur Olivier JAUTZY, directeur
interdépartemental des routes Massif-Central,
relative à l'exercice des compétences
d'ordonnateur secondaire et de pouvoir
adjudicateur



PRÉFÈTE DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ N° 2023 – DIRMC – 0038

*portant subdélégation de signature octroyée par Monsieur Olivier JAUTZY,
Directeur interdépartemental des routes Massif-Central,
relative à l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire
et de pouvoir adjudicateur*

LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES MASSIF-CENTRAL

VU

- la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- le code de la commande publique ;
- le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- le décret n° 2006-304 du 16 mars 2006 modifié portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;
- le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- le décret du 30 juin 2021 en Conseil des ministres portant nomination de M. Ivan BOUCHIER en qualité de préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône ;
- le décret du 30 mars 2022 en Conseil des ministres portant nomination de Mme Vanina NICOLI en qualité de préfète, secrétaire générale de la préfecture du Rhône, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône ;
- le décret du 11 janvier 2023 en Conseil des ministres portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfète du Rhône (hors classe) ;
- l'arrêté du 29 décembre 2005 modifié relatif au contrôle financier des programmes et des services du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer ;
- l'arrêté du 26 mai 2006 modifié portant constitution des directions interdépartementales des routes ;
- l'arrêté du 17 octobre 2006 portant règlement de comptabilité du ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer pour la désignation d'un ordonnateur secondaire délégué ;
- l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

- l'arrêté du ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires du 12 juillet 2023 portant attribution à M. Olivier JAUTZY, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, des fonctions de directeur interdépartemental des routes Massif Central, à compter du 1er août 2023 ;
- l'arrêté n° 69-2022-08-22-00004 du 22 août 2022, du Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Massif Central portant organisation de la Direction interdépartementale des routes Massif Central ;
- l'arrêté préfectoral n° 69-2023-08-21-00011 du 21 août 2023 portant délégation de signature à M. Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif Central pour l'exercice des compétences d'ordonnateur secondaire ;
- l'arrêté préfectoral n° 69-2023-08-21-00012 du 21 août 2023 portant désignation du pouvoir adjudicateur des contrats de la direction interdépartementale des routes Massif central, portant délégation de signature à M. Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif Central, à l'effet de signer les contrats de la commande publique et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur passés dans le cadre des missions qui lui sont attribuées ;
- la lettre DAFAG/AFJ3 du 10 juin 1996 imposant l'intégration des bénéficiaires de l'autorisation de procéder à des engagements juridiques dans les décisions de subdélégation.

Sur proposition du secrétaire général,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Subdélégation générale

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier JAUTZY, directeur interdépartemental des routes Massif Central, subdélégation de signature est donnée sans limitation de montant à Monsieur Thierry MARQUET, directeur adjoint de la direction interdépartementale des routes Massif central :

- à l'effet de signer en tant que représentant du pouvoir adjudicateur, les contrats de la commande publique et tous actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code de la commande publique et les cahiers des clauses administratives générales ;
- à l'effet de signer pour l'exercice d'ordonnateur secondaire délégué toutes les pièces de liquidation et d'ordonnancement de la DIR Massif Central pour les budgets opérationnels de programme (BOP) 203 et 217, pour les recettes et les dépenses.

ARTICLE 2

Subdélégation de signature est donnée aux agents, dans la limite des montants précisés à l'annexe n° 1 :

- à l'effet de signer en tant que représentant du pouvoir adjudicateur, les actes d'engagement et tout acte juridique se rattachant à la passation et à l'exécution des marchés et accords-cadres,
- à l'effet de signer pour l'exercice d'ordonnateur secondaire délégué toutes les pièces de liquidation et d'ordonnancement de la DIR Massif Central pour les BOP 203 et 217 pour les recettes et les dépenses.

ARTICLE 3

Habilitation est donnée aux agents mentionnés à l'annexe n°1 pour l'utilisation des outils et applicatifs suivants, dans la limite des montants indiqués :

- Cœur Chorus
- Chorus Déplacements Temporaires (CDT)
- Chorus Formulaire
- Chorus Nouvelle Communication
- Carte Achat
- Chorus Pro-travaux

ARTICLE 4 :

Les subdélégués seront accrédités auprès du directeur régional des finances publiques Auvergne-Rhône-Alpes.

ARTICLE 5 :

Le directeur régional des finances publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes, le directeur interdépartemental des routes Massif Central et le secrétaire général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Rhône.

Une copie en sera adressée :

- aux préfets des départements de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Cantal, de Haute-Loire, de l'Hérault, du Puy-de-Dôme, de la Lozère et du Lot ;

- aux directeurs des DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie.

Fait à Clermont-Ferrand, le 25 août 2023

Pour la Préfète, et par délégation,
Le Directeur interdépartemental des routes
Massif Central

Signé : Olivier JAUTZY

Service	Unité	Nom	Prénom	<500 € HT	<1 000 € HT	< 4 000 € HT	< 25 000 € HT	<140 000 € HT	<1M€ HT	RUO, Consultation, RFX	CHORUS DT Profil GV et/ou SG	Validation CHORUS DA + SF FORMULAIRE	CHORUS Nvile Comm	Validation CHORUS Marchés	Cartes achats	Habilitation FC avec validation Carte logée Américan Express
Direction	Direction	MARIN	Paquita			X					X	X		X		X
	DMQ	ASTRUC	Olivier					X						X		
	DMQ/Parc	BOUQUET														
	DMQ	BRANGER	Catherine				X									
	DMQ/Parc	BRUNSON	Philippe													
	DMQ	BRUNEL	Christophe						X							
	DMQ/Parc	CARRY	Sylvain				X									
	DMQ/ACDD	CAYLA	Sophie				X									
	DMQ/Communication	CROSSAY	Antoine				X									
	DMQ/Parc	DEUXLIARD	Fabien				X									
	DMQ/Parc	GANDON	Patricia								X					
	DMQ/AICP	MIRAMAND	Stéphanie					X								
	DMQ/Parc	MOLLIERE	Samuel				X									
	DMQ/Parc	PRIVAT	Gilles				X									
DMQ/Parc	SAUVAT	Marilène				X										
DMQ	SPENETTE	Yves				X					X					
DMQ/Parc	SOUCHAYRE	Philippe					X									
DMQ/Parc	TIVEYRAT	Pascal				X										
DMQ/Parc	TRAUCHESSEC	Alain				X										
DMQ/Parc	VIE	Jérémy				X										
DPEE/BAS	AUBINEAU	Jérôme														
DPEE Bureau de gestion	BARADUC	Cathy								RUO	X	X		X		
DPEE	BICILLI	Véronique							X			X				
DPEE/ESE	CARLE	Philippe					X									
DPEE/POA	COTARD	Jérôme					X									
DPEE/BAS	GAUDIN	Marie-Christine					X			C	X	X		X		
DPEE/SIB	JOBERT	Erick					X									
DPEE/PRI	MARIOT	Pascal					X									
DPEE/PRI	OJARDIAS	Thomas								REFX						
DPEE/SIB	OSTY	Jean-Philippe					X								X	
DPEE/SIB	QUINSAT	Cédric				X										
DPEE/ITI	ROFFET	Yvan				X										
DPEE/MOA	ROUZAIRE	William				X										
DPEE/SIB	SERMENT	Cédric				X										
DPEE/SIB	WAKHEVITSCH	Guillaume				X										
SG / FBMG	ABLANCOURT	Aurélien				X				C	X	X	X			
SG / FBMG	AUDEBERT	Alexandra				X				C	X	X	X			X
SG / FBMG	CHAUD	Marie-Hélène				X				RUO	X	X	X			X
SG / FBMG	FALGOUX	Damien				X				C	X	X	X			X
SG / FBMG	GIRARD	Dominique				X										
SG/SP	GONDOL	Stéphanie				X										
SG / SECRETARIAT	MORTIER	Hélène				X					X					
SG/BRH	PALMAS	Loïc				X										
SG	PERRIN	Guillaume							X							X

Service	Unité	Nom	Prénom	RUE						Coeur Chorus	CHORUS DT	Validation CHORUS DA + SF FORMULAIRE	CHORUS Nvile Comm	Ordres à payer	Validation CHORUS PRO-TRAVVAUX	Cartes achats	Habilitation FC avec validation
				<500 € HT	<1 000 € HT	<4 000 € HT	<25 000 € HT	<140 000 € HT	<1M€ HT								
	CEI MENDE	BODIN	Florent		X												
	CEI MURAT	BOUTET	Fabienne		X												
	CEI BRIOUE	BOUCHE	Jean-Pierre		X												
	BUREAU DE GESTION	BRUN	Linda		X									X			
	CEI MENDE / PA FLORAC	CANTAGREL	Stéphane		X												
	CEI CUSSAC	CHABAL	Anthony		X												
	CEI LANGOGNE / PA LANARCE	CHAPDANIEL	Didier		X												
	CEI MONISTROL	CHARRA	Guillaume		X												
	CEI BRIOUE	CHAUMET	Mickael		X												
	CEI MURAT	CHISSAC	Laurent		X												
	CEI SAINT MAMET	CONDAMINE	Jean-Pierre		X												
	DISTRICT	COSTE	Eric		X												
	CEI MENDE	DELSOL	Sophie		X												
	CEI LANGOGNE	DUFOUR	Florent		X												
	CEI MURAT	ESBRAT	Philippe		X												
	CEI MONISTROL	EXBRAYAT	Jean-Louis		X												
	BUREAU DE GESTION	FERRATON	Audrey		X												
	CEI SAINT MAMET	GOMINON	Stéphane		X												
	CEI MONISTROL	GOUDARD	Pascal		X												
	CEI MURAT	GUINARD	Yves		X												
	CEI LABEGUDE	HERGAULT	Samuel		X												
	CEI MONISTROL	HOSTIN	Yvan		X												
	CEI BRIOUE	JARLIER	Ludovic		X												
	CEI CUSSAC	JOURDE	Rémi		X												
	DISTRICT	LAHONDES	Alain		X												
	CEI SAINT MAMET	LAMBEL	Claude		X												
	CEI MURAT	LAUNAY	Kévin		X												
	CEI LANGOGNE	LEMORE	David		X												
	CEI LANGOGNE / PA LANARCE	MACHABERT	Laurent		X												
	CEI CUSSAC	MARCHAND	Aurélien		X												
	CEI MENDE	MARTIN	David		X												
	CEI CUSSAC	MARTINEZ	Pierre		X												
	CEI LABEGUDE	MASCLAUX	Jérémy		X												
	CEI LANGOGNE	MAURIN	Hugnette		X												
	CEI BRIOUE	MAZOYER	Nicolas		X												
	CEI MENDE / PA FLORAC	MEYRAND	Franck		X												
	CEI LANGOGNE	MICHEL	Stéphane		X												
	CEI SAINT MAMET	MODONEL	Jean-Marc		X												
	CEI MONISTROL	OUILLOIN	Alain		X												
	CEI MURAT	PRATOUSSY	Benoît		X												
	CEI MENDE	RANC	Jean-Jacques		X												
	DISTRICT	RAOUX	Pascal		X												
	CEI LABEGUDE	RAYMOND	Laurent		X												
	CEI MENDE / PA FLORAC	RIEHL	Frédéric		X												
	CEI LABEGUDE	RECHAUTIER	Philippe		X												
	CEI CUSSAC	RIVET	Joël		X												
	CEI MONISTROL	ROCHE	Bruno		X												
	CEI SAINT-MAMET	RODRIGUEZ	Jean-Baptiste		X												
	BUREAU TECHNIQUE	ROLLAND	Stéphane		X												
	BUREAU DE GESTION	TECHER	Eliane		X												
	DISTRICT	TESTUD	Patrick		X												
	CEI LABEGUDE	TEISSANDIER	Claude		X												
	DISTRICT	TIGNOL	Olivier		X												
	CEI MENDE	TREMOULET	Gilles		X												
	BUREAU DE GESTION	VEROTS	Jean-Pierre		X												
	CEI LABEGUDE	VIDAL	Jean-Luc		X												

District Centre

Service	Unité	Nom	Prénom	RUE						Coeur Chorus	REFX	Profil GV et/ou SG	Validation CHORUS FORMULAIRE DA + SF	Ordre à payer CHORUS Nvile Comm	Validation CHORUS PRO-TRAVAUX Marchés	Cartes achats	Carte logée American Express Habilitation FC avec validation
				<500 € HT	<1 000 € HT	<4 000 € HT	<25 000 € HT	<140 000 € HT	<1M€ HT								
District Nord	DISTRICT	AMOSSE	Rémi														
	POLE INGENIERIE	BAEHR	Marion					X									
	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DYNAMIQUES	BAUFRETON	Benoît						X								
	POLE EXPLOITATION	BARROO	Michael														
	CEI ST FLOUR	BOULET	Linda		X												
	BUREAU DE GESTION	BOULET	Michel		X												
	CEI ANTRENAS	BOUSQUET	Nadine		X												
	CIGT ISSOIRE	CHAMPIN	Laurence		X												
	BUREAU TECHNIQUE	CHARBONNEL	Gérard		X												
	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DYNAMIQUES	CHASSAGNON	Maxime		X												
	BUREAU TECHNIQUE	CHAUNIER	Sébastien		X												
	BUREAU TECHNIQUE	COUPAT	Eric		X												
	CEI ISSOIRE	JOB	Gilles		X												
	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DYNAMIQUES	LAVILLE	Nicolas		X												
	BUREAU DE GESTION	LEPROUST	Nathalie		X												
	BUREAU DE GESTION	LOUBARESE	Valérie		X												
	CEI ANTRENAS	MALON	Vincent		X												
	CEI ISSOIRE	MARCHEIX	Gaëlle		X												
	CEI ST FLOUR	MAURANNE	Michael		X												
	CEI MASSIAC	RESCHE	Jean-Claude		X												
	POLE EXPLOITATION	REVERSAT	Jean-Pierre		X												
	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DYNAMIQUES	RICROS	Laurent		X												
	BUREAU TECHNIQUE	ROUIRE	Frédérique		X												
	CEI SAINT-CHELY	SALLES	Didier		X												
	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DYNAMIQUES	SOUILLER	Julien		X												
	BUREAU TECHNIQUE	VENRIES	Nicolas		X												
	CEI MASSIAC	VINATIER	Franck		X												

Service	Unité	Nom	Prénom	RUE						Coeur Chorus	CHORUS DT	Validation CHORUS DA + SF: FORMULAIRE	CHORUS Nvile Comm	Ordres à payer CHORUS	Validation CHORUS MARCHÉS	CHORUS PRO-TRAVAU	Cartes achats	Habilitation FC avec validation
				< 500 € HT	< 1 000 € HT	< 4 000 € HT	< 25 000 € HT	< 140 000 € HT	< 1ME HT									
	CEI SERVIAN	ALLARD	Bruno	X														
	CE LA CAVALERIE	ARJALIES	Didier	X														
	BUREAU DE L'INGÉNIERIE ET DU PATRIMOINE	ARRIBAT	Damien	X														
	CE LA CAVALERIE	ARTAL	Denis	X														
	CEI SERVIAN	AVISSE	Olivier	X												X		
	CEI SEVERAC	BAIZID	Amar	X														
	PÔLE EXPLOITATION	BAMBUCK-PISTOL	Jean-Michel	X														
	CEI SEVERAC	BARAILLE	Thierry	X														
	CEI CAYLAR	BERNAD	Samuel	X														
	BUREAU DE L'INGÉNIERIE ET DU PATRIMOINE	BLOCH	Antoine	X														
	CE LA CAVALERIE	BOULET	Jacques	X														
	CE LA CAVALERIE	CLARISSAC	David	X														
	PÔLE EXPLOITATION	CAUMES	Francis	X														
	CEI SEVERAC	CAUSSE	Patrick-Olivier	X													X	
	CEI MONTARNAUD	COPEL	Thierry	X													X	
	CEI SEVERAC	CROUZET	Claude	X														
	BUREAU DE L'INGÉNIERIE ET DU PATRIMOINE	DASTARAC	Gérard	X														
	CEI SEVERAC	DELGADO	Patrick	X														
	CEI MONTARNAUD	ERRA	Stéphane	X														
	CEI MONTARNAUD	ESCAICH	Laurent	X														
	CEI MONTARNAUD	ESPINASSIER	Yves	X														
	CE LA CAVALERIE	ESQUILAT	Frédéric	X														
	CEI SEVERAC	FAVIER	Hervé	X														
	BUREAU DE GESTION	FERNANDEZ	Danièle	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	GELIBERT-PONE	Philippe	X														
	CEI SEVERAC	GRAIA	Serge	X														
	CEI SERVIAN	LE VESSIER	Jean-Claude	X														
	BUREAU DE L'INGÉNIERIE ET DU PATRIMOINE	MARTY	Frédéric	X														
	CEI SEVERAC LE CHATEAU	MARTY	Stéphane	X														
	MAINTENANCE RÉSEAU ÉNERGIE	NIEL	Philippe	X														
	CEI MONTARNAUD	ORSET	Thierry	X														
	BUREAU DE GESTION	PANAFIEU	Magali	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	PARDAILHE	Eric	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	PEREZ	Antoine	X														
	CEI SEVERAC	PONS	Philippe	X														
	CEI SERVIAN	QUERIO	Jean	X														
	CE LA CAVALERIE	REGOURD	Lilian	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	RIGAL	Bruno	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	SCHWARTZENBERG	Sylvain	X														
	MAINTENANCE RÉSEAU ÉNERGIE	SIBINSKI	Fabrice	X														
	DISTRICT	TARRIEU	Jean-Marc	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	THOREL	Nicolas	X														
	MAINTENANCE RÉSEAU ÉNERGIE	TUELEAU	Eric	X														
	CEI MONTARNAUD	VALESCANT	Karine	X														
	CEI CLERMONT L'HERAULT	VILLALONGA	Frédéric	X														

District Sud